



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA DANSE ET DE LA MUSIQUE DE LA CORNICHE DES MAURES
BORMES LES MIMOSAS - LE LAVANDOU

Pôle Musique et Danse – 1 impasse du Stade - 83980 LE LAVANDOU
Tél. : 04 94 71 08 17 - E. Mail : SIDAMCM@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 20 JUILLET 2020

SÉANCE DU 20 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 20 juillet, les membres du Comité syndical de la Commune, se sont réunis à 14h00 à l'auditorium du SIDAMCM 1, impasse du stade au Lavandou, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente le 10 juillet 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

TOUZE-ROUX Laurence, Déléguée titulaire du Lavandou
ROUX Cédric, Délégué titulaire du Lavandou
PIERRE Véronique, Déléguée titulaire de Bormes les Mimosas

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

MAUPEU-LAUFERON Christine, Déléguée titulaire de Bormes les Mimosas représentée par sa suppléante TROPINI Magali

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

JEGARD Joël, Directeur pédagogique

Madame la Présidente ouvre la séance et constate que le quorum est atteint

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Comité ROUX Cédric est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 17 juillet 2020

L'approbation du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2020 est reportée à la prochaine réunion.

2. Approbation du compte gestion 2019

Le comité syndical est informé que le receveur syndical a transmis au syndicat le compte de gestion pour l'exercice 2019. M Cédric ROUX l'a présenté.

Le compte de gestion 2019 tel que présenté est approuvé à l'unanimité

1. Approbation du compte administratif 2019

Madame La Présidente quitte la salle du Conseil Syndical

M Cédric ROUX précise qu'un exemplaire du compte administratif de l'exercice 2019 a été remis à chaque élu. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Le compte administratif 2019 tel que présenté est approuvé à l'unanimité

2. Délibération admission en non-valeur

Sans objet. La délibération ayant déjà été prise lors de la séance du 13 décembre 2019

3. Délibération sur l'ouverture d'un compte de dépôt au trésor

Dans le cadre d'une meilleure gestion et afin de respecter la législation en vigueur, notamment l'offre aux administrés de moyens de paiement dématérialisés (Payfip), Madame la Présidente propose l'ouverture d'un compte DFT.

L'ouverture d'un compte de dépôt au trésor est approuvée à l'unanimité

4. Questions diverses

Dans le cadre d'une meilleure gestion des flux des personnes et pour une meilleure sécurité des enfants, M Cédric ROUX propose l'embauche de personnels MDPH pour la surveillance des entrées et sorties du bâtiment.

Il en est pris note par l'assemblée et une fiche de poste et un calcul des coûts sont mis à l'étude. Une décision sera prise lors d'une prochaine séance de l'assemblée.

Madame la Présidente clôture les débats, remercie les membres du Conseil Syndical et lève la séance à 15h30.

La Présidente
Laurence TOUZE-ROUX

